

## « L'économie française »

### Sommaire du dossier de presse

- **Fiche 1** Les comptes nationaux passent en base 2010. Le niveau du PIB est relevé de +3.2%
- **Fiche 2** La consommation des ménages français depuis 2009 : rôle du système fiscal-social
- **Fiche 3** La résistance des salaires depuis la grande récession s'explique-t-elle par des rigidités à la baisse ?

## **Fiche 1 - Les comptes nationaux passent en base 2010**

### **Le niveau du PIB est relevé de +3,2 %**

#### **Une mise en œuvre du nouveau Système européen de comptes (SEC 2010) coordonnée au niveau européen**

Le 15 mai 2014, l'Insee a publié les comptes nationaux en base 2010 : cette nouvelle base est marquée d'abord par la mise en œuvre d'un nouveau système européen de comptes (SEC 2010).

Les grands agrégats macroéconomiques comme le Produit intérieur brut (PIB), la dépense de consommation des ménages, le déficit des administrations publiques (APU), etc. sont calculés conformément à des concepts et nomenclatures adoptés au niveau international. L'objectif est de rendre les chiffres disponibles pour les différents pays les plus comparables possible.

Ces concepts ne sont pas immuables. Quatre versions successives du SCN (système de comptabilité nationale) ont ainsi vu le jour en 1952, 1968, 1993 et 2008. De même, au niveau européen, **le SEC 2010** (cohérent avec le SCN 2008) a pris la suite du SEC 1995 (cohérent avec le SCN 1993), qui avait lui-même succédé au SEC 1970 (dérivé du SCN 1968). Ainsi, le SCN 2008 et le SEC 2010 sont le fruit de négociations ayant abouti au milieu des années 2000.

La France est le premier pays de l'Union européenne à publier des séries longues de comptes nationaux en SEC 2010 ; la plupart des autres ne le feront qu'en septembre prochain.

Seuls les Pays-Bas ont publié en avril une estimation, mais pour la seule année 2010, affichant une très forte révision à la hausse de leur PIB (+7,6 %, dont plus de 4 points imputables à des améliorations méthodologiques ou statistiques non liées au SEC 2010). Dans beaucoup de pays, l'impact sur les agrégats de la prise en compte de nouvelles sources statistiques devrait être important (exemple : données du recensement en Allemagne).

Ailleurs dans le monde la situation est variable : l'Australie a mis en œuvre dès 2009 le SCN 2008 et les États-Unis l'ont fait à l'été 2013, révisant alors de +3 % leur PIB. Le Japon ne l'a pas encore fait.

#### **Principale innovation du changement de base : les dépenses de R&D passent en investissement**

**Quantitativement, l'innovation la plus marquante du SEC 2010 est le traitement des dépenses de recherche et développement (R&D) en investissement, alors qu'elles étaient jusqu'à présent comptabilisées en consommation intermédiaire.**

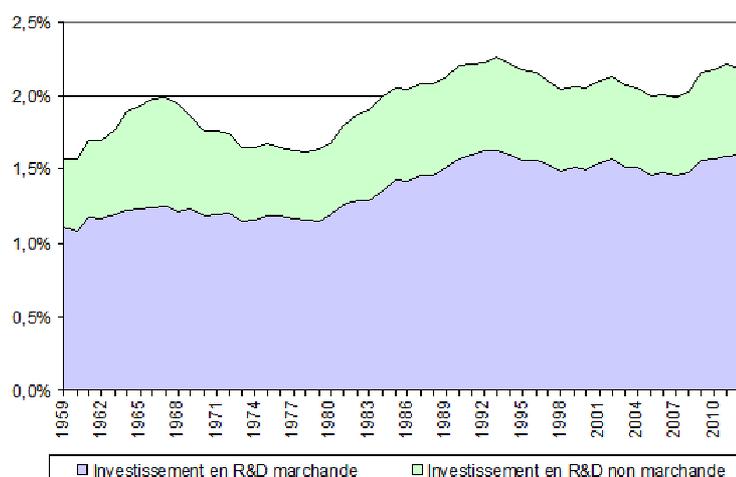
De manière plus générale, le SEC 2010 prend acte de l'**importance prise par les actifs immatériels** (résultats des activités de R&D, bases de données...) dans le fonctionnement de l'économie. Les **dépenses d'équipements militaires** (avions, blindés, navires, missiles stratégiques...) sont dorénavant classées elles aussi en investissement. Ce champ plus large des dépenses d'investissement a pour corollaire une révision à la hausse de la valeur ajoutée des secteurs concernés (sociétés non financières et administrations publiques) et donc du PIB.

Le SEC 2010 recèle toutefois d'autres nouveautés portant notamment sur la comptabilisation de la production d'assurance dommages ou des échanges extérieurs. Il affecte également le compte des administrations publiques via un nouveau traitement des versements forfaitaires (souttes) effectués par certaines entreprises publiques en échange de la reprise de leurs engagements de retraite, ainsi que des crédits d'impôt. Ces nouveautés affectent différemment l'estimation du déficit, des recettes et des dépenses publiques, et des prélèvements obligatoires.

Ces modifications, cumulées avec d'autres révisions d'ordre méthodologique (amélioration de l'estimation de la production de services de logement par les ménages) ou liées à la prise en compte de sources statistiques nouvelles ou actualisées (statistique d'entreprises, échanges extérieurs de services), conduisent à une révision globale du PIB de **+3,2 % en 2010**. L'impact sur les taux d'évolution est quant à lui marginal.

Les trois quarts (2,4 points) de cette révision globale sont liés au SEC 2010, et essentiellement à la R&D compte tenu du poids des dépenses d'investissement en R&D dans le PIB en base 2010.

### Poids de l'investissement en R&D dans le PIB

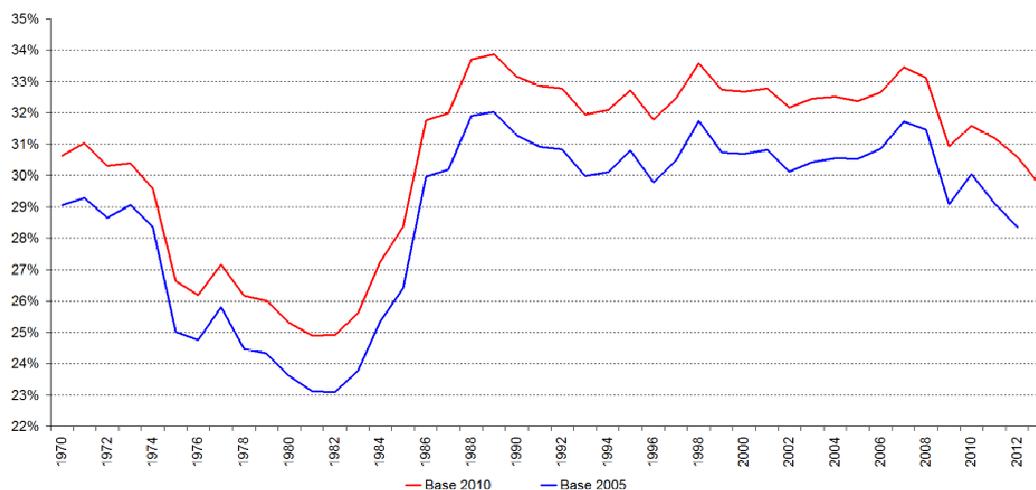


Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les deux tiers de l'impact de la R&D transitent par un relèvement de la valeur ajoutée des Sociétés non financières (SNF) : les ratios usuels publiés sur les SNF sont de ce fait fortement affectés en niveau, avec notamment une révision de l'ordre de +2 points du taux de marge.

La révision à la hausse du PIB se traduit mécaniquement par une baisse du ratio de dette publique. La révision du ratio de déficit est beaucoup plus limitée, et de signe variable selon les années.

### Taux de marge des SNF



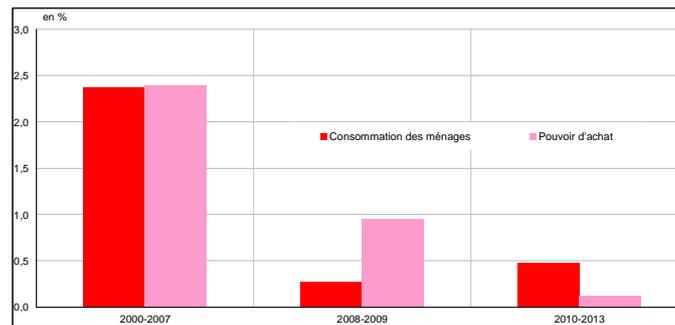
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## Fiche 2 - La consommation des ménages français depuis 2009 : rôle du système fiscal-social

De 2008 à 2013, la croissance de la consommation des ménages français a été très faible : + 0,4 % en moyenne par an (contre + 2,4 % sur les années 2000). Sur cette période, elle s'est écartée assez sensiblement de celle du revenu ; d'abord à la baisse jusqu'en 2009, puis à la hausse entre 2010 et 2013.

Comment peut-on expliquer ces évolutions de la consommation ? Quel rôle a joué la politique budgétaire ?

### Consommation et pouvoir d'achat des ménages



Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010.

### Le revenu est le principal déterminant de la consommation des ménages, mais pas le seul

Dans une perspective de « cycle de vie », les ménages déterminent leur consommation en fonction de la chronique de revenus qu'ils anticipent.

L'inflation, outre son impact direct sur le pouvoir d'achat, influe également sur la consommation via deux effets opposés :

- le premier pousse à consommer plus en raison du comportement dit de *fuite devant la monnaie*
- tandis que le second stimule l'épargne, du fait de la réduction des liquidités disponibles. Empiriquement, ce second effet, appelé *Pigou* ou *d'encaisses réelles*, domine.

Le taux d'intérêt affecte aussi la consommation de manière ambivalente. Une montée des taux réduit le prix actualisé de la consommation future, poussant à épargner pour consommer davantage demain (effet de substitution) ; dans le même temps, il augmente les revenus du patrimoine des ménages, ce qui les pousse à consommer plus dès aujourd'hui (effet de richesse).

La consommation peut aussi répondre au chômage qui, au-delà de son effet direct sur le revenu, augmente l'incertitude sur le revenu futur et donc l'épargne de précaution.

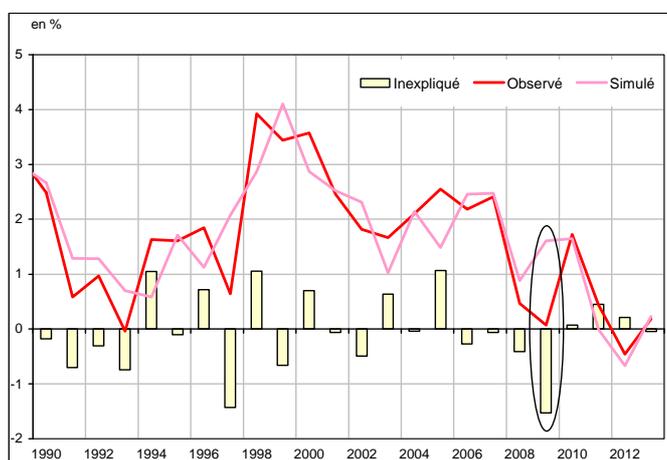
La politique budgétaire n'est a priori pas neutre sur la consommation, puisqu'elle est une source majeure de chocs sur le revenu. Ainsi, l'on attend en général que la consommation augmente en réponse à une baisse des impôts. Mais, sous certaines conditions - il faut notamment que les ménages aient un horizon long et, outre leurs propres besoins futurs, se soucient également de ceux de leur descendance -, une baisse des impôts sans baisse des dépenses publiques peut en fait ne pas affecter leurs dépenses de consommation. En effet, dans ce cadre théorique dit de « l'équivalence ricardienne », les ménages sont conscients que les dépenses publiques sont exactement payées par les impôts passés et futurs. Tant que la trajectoire des dépenses n'est pas modifiée, ils savent qu'une baisse des impôts aujourd'hui devra être compensée par une hausse ultérieure de ceux-ci et, pour pouvoir faire face à cette hausse attendue, ils utilisent la hausse de leur revenu non pas pour consommer mais pour épargner.

En France, les études empiriques rejettent généralement l'équivalence ricardienne mais, à court terme, trouvent qu'une partie plus ou moins faible d'une baisse de l'épargne publique est compensée par une hausse de l'épargne privée.

## Le revenu ne permet pas d'expliquer entièrement le comportement de consommation des ménages sur la période récente.

À l'aide d'une modélisation macro économétrique, la consommation des ménages peut être reliée à un ensemble large de déterminants. La moindre croissance de la consommation pendant les années 2008-2009 provient en premier lieu du pouvoir d'achat du revenu. Toutefois, la faiblesse de la consommation en 2009 demeure largement inexplicée.

### Croissance de la consommation observée et simulée



Source : Insee, comptes nationaux annuels, calculs des auteurs, base 2010.

Deux pistes directement liées à la grande récession sont toutefois examinées :

- la **modification de la composition du revenu des ménages** induite par la crise
- le **caractère « ricardien » des ménages face à une évolution de la politique budgétaire** (plans de relance puis consolidation des finances publiques)

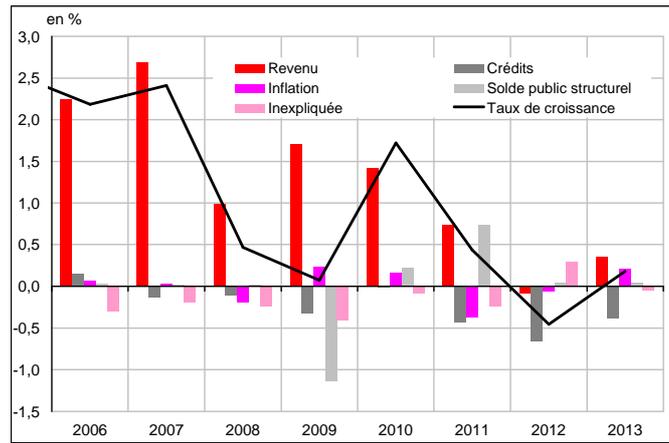
Le premier facteur correspond à la **composition du revenu des ménages** qui a connu des changements importants, notamment une baisse de la part des revenus des indépendants et une hausse de celle des prestations. Or les ménages épargnent probablement davantage des revenus non salariaux que salariaux ; les ménages recevant des prestations peuvent même désépargner, s'ils font face à une situation de baisse temporaire des revenus. Néanmoins, les changements dans la composition des revenus ne permettent pas d'expliquer l'évolution de la consommation sur la période récente.

Le deuxième facteur est **l'influence de la politique budgétaire**. De fait, les épargnes privée et publique présentent une corrélation négative. Mais celle-ci peut traduire l'impact de la consommation sur le solde public via le supplément induit de recettes, de TVA notamment, comme elle peut traduire un comportement ricardien des ménages. Les variables budgétaires introduites dans les modélisations doivent ainsi être corrigées de leur composante conjoncturelle liée au cycle économique.

D'après les estimations présentées dans le dossier, la consommation réagirait faiblement à une variation de l'épargne publique : une hausse de l'épargne publique d'un point de revenu se traduirait par une hausse légère et temporaire, mais significative, de la consommation (+0,3 point). Elle n'aurait pas d'impact à long terme, ce qui signifierait donc l'absence d'équivalence ricardienne. Toutefois, les estimations suggèrent la présence de non-linéarités : la réaction des ménages serait plus forte lorsque l'épargne publique connaît des évolutions importantes ; elle serait non significative dans le cas contraire.

La faiblesse inattendue de la consommation en 2009 pourrait ainsi être due à la nette dégradation des finances publiques cette année-là. Ces résultats sont toutefois fragiles, notamment parce qu'il est difficile d'isoler précisément la partie conjoncturelle du solde public, et ils pourraient également capter l'ajustement de l'épargne de précaution à la situation économique particulière de cette période et à la forte incertitude quant à la trajectoire de l'économie française après la récession de 2008-2009.

### Contributions à la croissance de la consommation



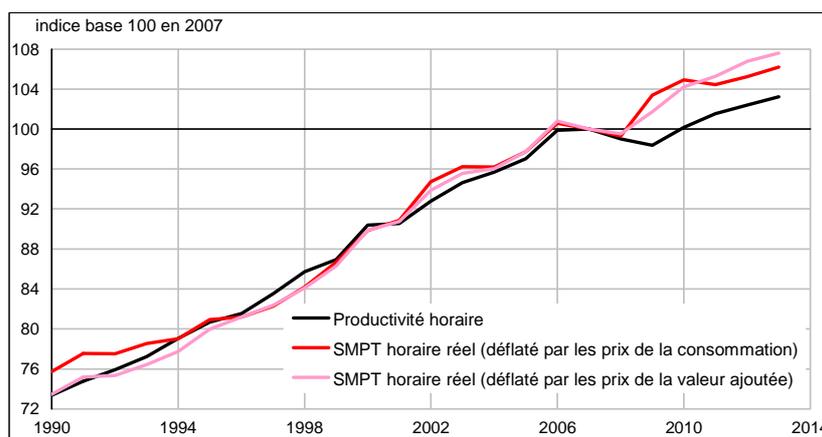
Source : Insee, comptes nationaux annuels, calculs des auteurs, base 2010.

### Fiche 3 - La résistance des salaires depuis la grande récession s'explique-t-elle par des rigidités à la baisse ?

Alors que depuis 1990, le salaire réel et la productivité évoluaient de concert, la période 2009-2010 marque une rupture. En effet, sur ces deux années, la croissance des salaires réels a été nettement plus forte que celle de la productivité des salariés (*figure 1*), ce qui s'est traduit par une diminution du taux de marge des entreprises.

Cette déconnexion provient en partie du fait qu'un ralentissement de la productivité ne se transmet que partiellement et avec retard aux salaires. Pour autant, ce mécanisme ne suffit pas à expliquer l'ampleur de cette déconnexion, comme le montre l'analyse macro-économétrique des salaires.

#### Salaire et productivité en France



Source : Insee, comptes nationaux.

Parmi les facteurs explicatifs potentiels régulièrement avancés pour expliquer cette déconnexion, deux sont examinés en détail :

- d'une part, un **changement de structure de la population salariée** engendré par une perte d'emploi relativement plus concentrée sur les bas salaires ;
- d'autre part **la présence de rigidités nominales à la baisse des salaires** : certains employeurs peuvent être réticents à baisser les salaires, même avec des conditions économiques très dégradées, pour préserver la motivation des salariés.

#### Le ralentissement du salaire moyen a été légèrement freiné par des effets de composition de la population en emploi

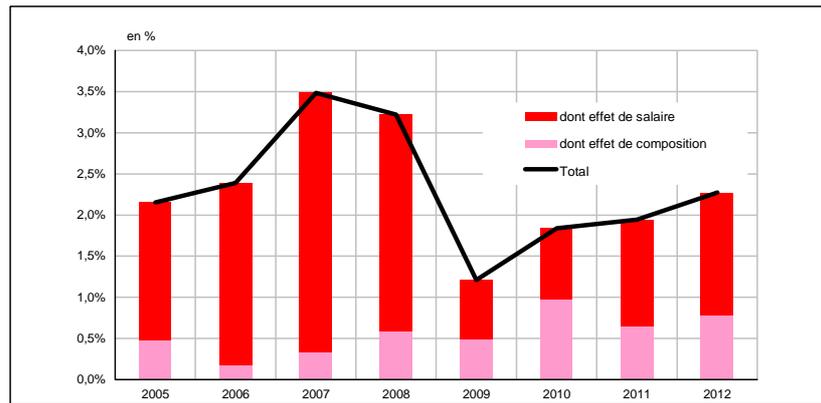
La contraction de l'emploi lors de la grande récession s'est d'abord opérée par une baisse des embauches, au début de 2008, puis par une hausse des licenciements, à partir de la fin 2008.

Cette hausse du chômage s'est également accompagnée d'un changement de structure de la population salariée. De fait, elle a davantage frappé les populations les plus fragiles (les ouvriers et les moins diplômés), tandis qu'elle a relativement peu concerné l'emploi des cadres et des plus diplômés.

Ces changements dans la structure de l'emploi salarié, avec la sortie de l'emploi des personnes touchant les salaires les moins élevés, ont des conséquences sur le salaire moyen par tête. Sur la période 2009-2010, environ la moitié des 3 points de croissance du salaire moyen serait ainsi due aux effets de composition (*figure 2*). Cependant, bien que légèrement moindres, ces effets contribuaient déjà significativement à la croissance des salaires par le passé, en raison de la hausse tendancielle du niveau de qualification des actifs.

**L'effet de composition de la main-d'œuvre lié directement à la récession ne peut donc expliquer qu'une faible part de la résistance des salaires au cours des dernières années.**

### Croissance annuelle du salaire moyen et contribution de l'effet de composition



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Lecture : en 2005, le salaire moyen a augmenté de 2,2 % dont 0,5 point dû à des effets de composition.

Source : Insee, enquête Emploi.

### Les rigidités nominales à la baisse ne permettent pas d'expliquer la résilience des salaires

Une autre explication possible à la résilience des salaires tient à l'éventuelle présence de rigidités nominales à la baisse pour les salariés n'ayant pas changé d'entreprise.

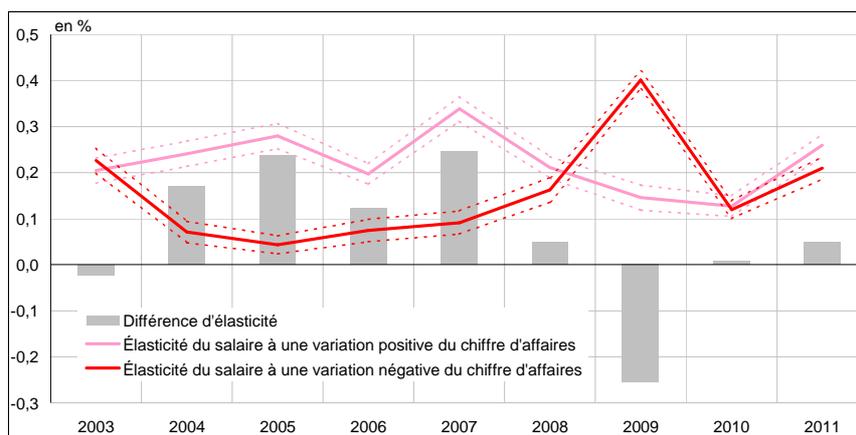
**Dans une définition restrictive, la présence de rigidités à la baisse se traduit par des salaires qui ne peuvent pas diminuer, et qui connaissent à la place une stabilité.**

Si de telles rigidités existaient, on observerait peu de baisses de salaires et un écrasement de la hiérarchie des hausses de salaires autour de la stabilité. Or, la part de salaires qui diminuent est nettement plus importante, sur la période 2003-2010, que celle des salaires qui connaissent une quasi-stabilité : environ 25 %, et même plus de 30 % en 2009-2010, contre seulement 5 à 7 %. De plus, dans la grande majorité des cas, ces baisses interviennent sans qu'il y ait eu changement des conditions de travail des salariés.

**Dans une définition plus large, les rigidités salariales à la baisse peuvent être définies comme une asymétrie de réponse des salaires aux chocs d'activité des entreprises.**

Lors d'un choc négatif, la diminution des salaires serait alors moindre que leur augmentation lors d'un choc positif de même ampleur. Une modélisation économétrique corrobore l'existence de ce phénomène mais principalement en période de croissance forte ou moyenne. En revanche, ce phénomène disparaît en 2003 et 2008, années de faible croissance, et s'inverse même en 2009, année de forte récession (*figure 3*) : en 2009, les salaires ont plus baissé quand l'activité de l'entreprise a diminué qu'ils n'ont augmenté quand celle-ci a progressé. Les rigidités nominales à la baisse ne permettent donc pas d'expliquer la résilience des salaires sur la période 2009-2010.

### Réponse des salaires suite à un choc d'activité de 10 % selon qu'il est positif ou négatif



*Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé présents deux années de suite dans le même établissement.*

*Lecture : en 2009, les entreprises ayant connu une baisse (resp. une hausse) de 10 % de leur chiffre d'affaires ont baissé de 0,4 % (resp. augmenté de 0,15 %) les salaires.*

*Note : les courbes en pointillés représentent l'intervalle de confiance à 95 %.*

*Sources : Insee, DADS, Ficus, Fare.*